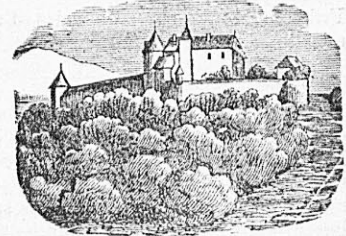




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50  
 » 6 mois, » 2 50  
 Étranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux  
 de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>40</sup> 5<sup>25</sup> — Bulle, arr. 9<sup>27</sup> 1<sup>55</sup> 5<sup>00</sup> 7<sup>55</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.  
 Suisse, 15 c.; Étranger, 20 c.  
 la ligne ou son espace.  
 Réclames : 30 cent. la ligne.  
 S'adresser à l'agence de pu-  
 blicité Haasenstein & Vogler, à  
 Bulle, Grand'rue 20; Fribourg,  
 place de l'Hôtel de Ville, ou à  
 ses succursales.

BULLE, le 1<sup>er</sup> février 1897.

## LA PESTE

De tous côtés, on dresse devant les populations le spectre hideux de la peste, qui, nous dit-on, sévit actuellement aux Indes. Et comme, par ces temps de voyages ininterrompus, il est quasi impossible de barrer passage aux plus redoutables fléaux, l'heure est venue de se mettre en garde.

A ce propos, M. Roux a rappelé à l'Académie française des sciences que, dans sa séance du 11 août dernier, l'Académie avait reçu communication d'une dépêche annonçant que M. Yersin avait obtenu 25 guérisons sur 27 cas de peste qu'il avait traités par le sérum antipesteux. Lors de l'épidémie de 1894, M. Yersin fut envoyé à Hong-Kong. Il a constaté à ce moment dans les bubons des pestiférés l'existence d'un bacille, court et à extrémités arrondies. Il rencontra aussi ce microbe dans le foie, dans la rate et dans le sang à l'autopsie et, quelquefois, même un peu avant la mort.

M. Roux rappelle ensuite comment M. Yersin fut amené à préparer le sérum antitoxique qui paraît pouvoir agir comme curatif ou comme préventif. Il donne le détail des 27 cas traités et conclut avec lui que si l'on songe que ces cas étaient parmi les plus sérieux et que dans ces conditions la mortalité était jusque-là de 80 %, on ne peut s'empêcher de supposer que l'efficacité de la méthode est bien près d'être définitivement démontrée.

Ce bacille se trouve chez l'homme et aussi chez les rats qui meurent en si grand nombre au début des épidémies. Ces animaux servirent à M. Yersin, qui fit sur eux, à l'aide d'inoculations, de nombreuses expériences. La peste est prise par le rat dans le sol, et

communiquée à l'homme par cet animal. Aussi devrait-on tuer le plus grand nombre de rats possible. Les mouches servent aussi à transporter l'épidémie : M. Yersin a pu tuer des cobayes en leur inoculant une macération de mouches mortes qui contenaient le bacille de la peste.

Ce docteur Yersin, porteur d'un nom bien connu dans notre région, est jeune encore, puisqu'il est né en 1863. Originaire du Pays-d'Enhaut, c'est-à-dire de la vieille Gruyère, il a étudié au collège de Morges où son père était professeur de sciences physiques, puis à Lausanne, à Marbourg et, enfin, à Paris où il trouva cette voie qui devait le conduire à la célébrité.

A l'Hôtel-Dieu de Paris, où M. Cornil avait engagé Yersin comme préparateur, on vit un jour arriver une troupe de paysans russes mordus par une louve enragée. L'un de ces paysans que soignait Pasteur vint à mourir et le Dr Yersin fut appelé à faire son autopsie au cours de laquelle il se blessa avec une esquille de vertèbre. Il alla immédiatement se faire vacciner à l'Institut Pasteur et c'est là qu'il fit la connaissance du Dr Roux dont il devait devenir le collaborateur intime.

Après cinq années de travail acharné, Yersin quitta son ami, l'inventeur du vaccin du croup, pour s'engager médecin des paquebots des Messageries Maritimes. C'est ainsi qu'il finit par se fixer dans l'Annam et le Laos.

En 1894, il reçut l'ordre de se rendre de Saïgon à Hong-Kong où sévissait alors une peste terrible dont, dit-on, 90 % des habitants étaient atteints. C'est là que Yersin arriva à découvrir et à isoler le microbe de la peste.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 63

## MONSIEUR LECOQ

PAR  
 ÉMILE GABORIAU

Ce malheureux qu'il payait de la plus noire ingratitude, cet homme probe jusqu'à l'héroïsme qu'il avait traité comme un valet infidèle, venait de lui enlever un souci qui empoisonnait sa vie.

Lachenour venait de mettre le duc de Sairmeuse à l'abri d'une misère non probable, mais possible, et que, dans tous les cas, il redoutait.

Celui-là eût bien ri, à qui on eût dit cela dans le pays. — Allons donc! eût-il répondu, ne sait-on pas que les Sairmeuse possèdent des millions en Angleterre, huit, dix, plus peut-être, on n'en connaît pas le nombre.

Cela était vrai. Seulement, ces millions, qui provenaient des successions de la duchesse et de lord Holland, n'avaient pas été légués au duc.

Il renouait en maître absolu cette fortune énorme, il disposait à sa guise du capital et des immenses revenus... mais tout appartenait à son fils, à son fils seul.

Lui ne possédait absolument rien, pas douze cents livres de rentes, pas de quoi vivre, strictement parlant.

Certes, jamais Martial n'avait dit un mot qui pût donner à soupçonner qu'il avait l'intention de s'emparer de l'administration de ses biens, mais ce mot, il pouvait le dire...

N'y avait-il pas lieu de croire qu'il le dirait fatalement quel que jour, tôt ou tard?...

Ce mot, le duc tremblait à tout moment de l'entendre, s'avouant, à part soi, qu'à la place de son fils il l'eût dit depuis longtemps.

Rien qu'en songeant à cette éventualité, il frémissait. Il se voyait réduit à une pension, considérable sans doute, mais enfin à une pension fixe, immuable, convenue, réglée, sur laquelle il lui faudrait baser ses dépenses.

Il serait obligé de compter pour nouer les deux bouts, lui accoutumé à puiser à des coffres pour ainsi dire inépuisables.

— Et cela arrivera, pensait-il, forcément, nécessairement... Que Martial se marie, que l'ambition le prenne, qu'il soit mal conseillé... c'en est fait.

Lorsqu'il était sous ces obsessions, il observait et étudiait son fils comme une maîtresse défilante un amant sujet à caution. Il croyait lire dans ses yeux quantité de pensées qui n'y étaient pas. Et selon qu'il le voyait gai ou triste, parler ou préoccupé, il se rassurait ou s'effrayait davantage.

Parfois il mettait les choses au pis.

— Que je me bronille avec Martial, se disait-il, vite il reprend toute sa fortune, et me voilà sans pain...

Cette continuelle appréhension d'un homme qui jugeait les sentiments des autres sur les siens, n'était-elle pas un épouvantable châtimeur?

Ah!... ils n'essent pas voulu de sa vie au prix où il la payait, les misérables des rues de Londres qui, voyant passer le duc de Sairmeuse étendu dans sa voiture, enviaient son sort et son bonheur apparent.

Il y avait des jours où, véritablement, il se sentait devenir fou.

— Que suis-je? s'écriait-il, écœuré de rage; un jouet entre les mains d'un enfant. J'appartiens à mon fils. Que je lui déplaise, il me brise. Oui, il peut me casser aux gages comme un laquais. Si je jouis de tout, c'est qu'il le veut bien; il me fait l'aumône de mon luxe et de ma grande existence... Mais je dépends d'un moment de colère, de moins que cela, d'un caprice...

Avec de telles idées, M. de Sairmeuse ne pouvait guère aimer son fils.

Il le haïssait.

## CONFÉDÉRATION SUISSE

**La peste.** — Le Conseil fédéral a pris un arrêté interdisant jusqu'à nouvel ordre l'importation et le transit de chiffons, vieux habits, literie et linge usagés (à l'exception des bagages des voyageurs), peaux, fourrures, poils, laines, feutres, etc., provenant des Indes. Cet arrêté entre immédiatement en vigueur.

Le Conseil fédéral a pris un second arrêté, suivant lequel les voyageurs venant de Bombay et de Kurrachee ne peuvent entrer en Suisse ou la traverser, que s'ils ont reçu libre passage des autorités sanitaires du port où ils ont quitté le navire, ou que depuis quinze jours au moins ils n'ont plus été en contact avec des malades ou avec des objets infectés, ou que leurs effets personnels ont été désinfectés et si l'inspection médicale prouve qu'ils ne présentent aucun symptôme suspect. Le passage en Suisse n'est autorisé, pour ces voyageurs qu'aux stations frontières de Chiasso et de Genève.

**Postes.** — On écrit de Zurich :

La direction fédérale des postes a fait savoir à la Société suisse du commerce et de l'industrie qu'elle renonce à son projet concernant l'introduction d'adresses séparées les colis postaux, et qu'elle cherchera à remédier aux inconvénients signalés, par d'autres moyens.

— On mande de Berne que le trafic sur les routes postales et les chemins de fer a repris son cours normal. Seule la route du Simplon était encore bloquée jeudi.

**Jura-Simplon.** — Conseil d'administration du Jura-Simplon s'est réuni jeudi matin à Berne. Il a arrêté, conformément aux propositions de la direction, le budget des dépenses de la compagnie et l'état des crédits spéciaux pour les dépenses extraordinaires de construction et de renouvellement à faire en 1897.

Le conseil d'administration a ratifié le contrat d'exploitation du funiculaire Cossonay-gare, et décidé participer à la construction de la ligne projetée

Il lui envoyait passionnément tous les avantages qu'il lui voyait, ses millions et sa jeunesse, sa beauté physique, ses succès, son intelligence, qu'on disait supérieure.

On rencontre tous les jours des mères jalouses de leur fille, mais des pères!...

Enfin, cela était ainsi!...

Seulement, rien apparut à la surface de ces misères intérieures, et Martial, moins pénétrant, se serait cru adoré. Mais s'il surprit le secret de son père, il n'en laissa rien voir et n'en abusa pas.

Ils étaient parfaits l'un pour l'autre, le duc bon jusqu'à la plus extrême faiblesse, Martial plein de déférence. Mais leurs relations n'étaient pas celles d'un père et d'un fils, l'un craignant de déplaire, l'autre un peu trop sûr de sa puissance.

Ils vivaient sur un pied d'égalité parfaite, comme deux compagnons du même âge, n'ayant même pas l'un pour l'autre de ces secrets que commande la pudeur de la famille...

« Eh bien! c'est cette horrible situation que dénonçait Lachenour.

Propriétaire de Sairmeuse, d'une terre de plus d'un million, le duc échappait à la tyrannie de son fils, il recouvrait sa liberté!...

Aussi que de projets en cette nuit!...

Il se voyait le plus riche châtelain du pays, il était l'ami du roi; n'avait-il pas le droit d'aspirer à tout?

Lui qui avait épuisé jusqu'au dégoût, jusqu'à la nausée, tous les plaisirs que peut donner une fortune immense, il allait enfin goûter les délices du pouvoir qu'il ne connaissait pas...

Ces perspectives le ragailardisaient, il se sentait vingt ans de moins sur la tête, les vingt passés hors de France.

Aussi, debout avant neuf heures, alla-t-il éveiller Martial.

En revenant la veille du dîner du marquis de Courtmieu, le duc avait parcouru le château de Sairmeuse, redévenu son château, mais cette rapide visite, à la lueur de quelques bougies, n'avait pas contenté sa curiosité. Il voulait tout voir en

Grand'rue 20.

son J.-J. Mercier

ions de sources, constr

e vapeur et à eau chaude

s, urinoirs, siphons

et assortis, chez :  
 Peyraud-Bosson, épicerie,  
 Bulle.

## CASSÉE

al-Ferrant, à Charmey,  
 le 31 janvier.  
 invitation cordiale.

Napoléon NIQUILLE

## Cassée

erge du Lion-d'Or,  
 Hauteville,  
 le 2 février.

invitation cordiale.

incinet SUDAN, aubergiste.

## CASSÉE

erge de la Cigogne  
 à Gurnefens  
 le 2 février 1897.  
 invitation cordiale.

Irénée FRAGNIÈRE

## Cassée

erge du Renard,  
 Villarvolard,  
 le 31 janvier.

COURS DE MUSIQUE

invitation cordiale.

RET, Jacques, aubergiste.

## Cassée

de la Maison de Ville  
 à Vuippens,  
 le 2 février prochain.  
 invitation cordiale.

MENOU, aubergiste.

## CASSÉE

le 31 JANVIER  
 erge de Pont-la-Ville.  
 invitation cordiale.

Alph. ROMANENS, aub.

## Cassée

le 31 janvier 1897  
 des Addoux, à EPAGNY  
 invitation cordiale aux amis  
 et connaissances.

Joséphine MORET

## Cassée

de la CROIX-VERTE  
 AULRUZ  
 le 2 février 1897.  
 invitation cordiale.

Ph. BORCARD

## Cassée

de la Croix-Blanche  
 LA ROCHE  
 le 2 février.

invitation cordiale.

Marie RAMUZ

## Cassée

de la Cantine, Avry.  
 ONCERT  
 donné par la  
 de Pont-la-Ville  
 le 31 janvier.

invitation cordiale.

GALLEY, aubergiste.

d'après fotogr. S'adr. à

St-Pierre, Fribourg.

le Leuz, imprimeur-éditeur.



Fribourg-Morat par une prise d'actions pour une somme totale de 50,000 fr.

**Zurich.** — Un campagnard de Rafz était appelé dernièrement à faire une absence de quelques jours. Il partit sans se préoccuper en aucune façon de deux têtes de bétail qu'il laissait dans son écurie, se bornant à emporter la clef. Mais une surprise désagréable lui était réservée. La commission d'estimation du bétail arriva chez lui à l'improviste. Tout était clos. Sachant qu'il devait y avoir du bétail à l'étable et craignant que quelque malheur ne fût arrivé, la commission fit ouvrir la porte. On trouva dans l'étable les deux misérables bêtes affamées, n'ayant plus même la force de se lever et dans l'état de saleté que l'on peut se représenter. L'autorité locale, avertie, fit donner aux pauvres bêtes la nourriture et les soins nécessaires. Quant au propriétaire, il payera un peu cher sa négligence.

**Berne.** — Le Grand Conseil a terminé jeudi la discussion du décret relatif aux subventions à accorder aux chemins de fer, et l'a adopté, en votation finale, par 121 voix contre 4. La disposition suivant laquelle la subvention pour le tunnel du Simplon pourra être portée de un million à un million et demi, si le Jura-Simplon exécute à ses frais, dans un délai de trois ans, la ligne du lac de Brienz, a été adoptée à l'unanimité.

**Lucerne.** — On sait que l'on trouve dans le lac de Morat une plante, l'*Oscillatoria rubescens*, qui donne à la surface du lac une teinte rougeâtre et qui a reçu pour ce motif le nom populaire de « Sang des Bourguignons ». Jusqu'ici, on croyait que le lac de Morat était le seul des lacs suisses où se trouvait l'*Oscillatoria*. Mais voici qu'un correspondant du *Luzerner Tagblatt* lui écrit qu'il vient de le découvrir également dans le lac de Baldegg, dans le district de Hochdorf. L'eau du lac apparaît comme mêlée de sang; il paraît toutefois, en outre, que la teinte est moins accentuée que pour le lac de Morat.

**Schaffhouse.** — La cour d'assises a acquitté le gendarme Spar qui, dans la nuit du 20 au 21 décembre, tua d'un coup de pistolet un jeune homme du petit village de Merishausen.

C'était à la suite de scènes tumultueuses, occasionnées presque chaque soir par la jeunesse de Merishausen que le gendarme Spar tua, dans sa fuite, le nommé Jacob Seiler.

**St-Gall.** — Mercredi, une jeune ouvrière de fabrique étant montée sur un toit de verre pour faire des boules de neige, le verre se rompit et la malheureuse fut précipitée dans la chambre des machines où elle se tua net. C'était une honnête jeune fille, seul soutien d'une vieille mère.

**Argovie.** — Un menuisier peu banal. — Il y a quelque temps, un menuisier de Auw, district de Muri, recevait de son docteur la formelle assurance que la maladie dont il souffrait était absolument incurable. Loin de se laisser abattre par cette nouvelle assez peu réjouissante en somme, le menuisier se rendit à son établi et confectionna lui-même le cercueil dans lequel on l'a enterré la semaine dernière.

— Jeudi, à Baden, un jeune homme de 15 ans, qui passait sur la voie au moment où le train de Zu-

détail par le menu.  
Suiivi de son fils, il explorait les unes après les autres toutes les pièces de cette demeure princière, et à chaque pas les souvenirs de son enfance lui revenaient en foule.  
Lacheneur n'avait-il pas tout respecté?... Le duc retrouvait toutes choses vieillies comme lui, fanées, mais pieusement conservées, laissées en leur place et telles, pour ainsi dire, qu'il les avait quittées.  
Lorsqu'il eut tout vu :  
— Décidément, marquis, s'écria-t-il, ce Lacheneur n'est pas un aussi mauvais drôle que je le pensais. Je suis disposé à lui pardonner beaucoup, en faveur du soin qu'il a pris de notre maison en notre absence...  
Martial resta sérieux.  
— Moi je ferais mieux, monsieur, dit-il, je remerciais cet homme par une belle et large indemnité.  
Ce mot fit bondir le duc.  
— Une indemnité, s'écria-t-il. Devenez vous fou, marquis? Eh bien! et mes revenus?... N'oubliez-vous pas le calcul que nous fit hier soir le chevalier de La Livandière?...  
— Le chevalier n'est qu'un sot!... déclara Martial. Il a oublié que Lacheneur a triplé la valeur de Sairmense. Je crois qu'il est de notre dignité de faire tenir à cet homme une indemnité de cent mille francs... ce sera d'ailleurs d'une bonne politique en l'état des esprits, et Sa Majesté vous en saura gré...  
Politique... état des esprits... Sa Majesté... On eût obtenu bien des choses de M. de Sairmense avec ces six mots.  
— Jarnible!... s'écria-t-il, cent mille livres!... comme vous y allez!... Vous en parlez à votre aise, avec votre fortune!... Cependant, si c'est bien votre avis...  
— Eh!... monsieur, ma fortune n'est-elle pas la vôtre!... Oni, je vous ai bien dit mon opinion. C'est à ce point que, si vous le permettez, je verrai Lacheneur moi-même et je m'arrangerai de façon à ne pas blesser sa fierté. C'est un dévouement qu'il nous faut conserver...  
Le duc ouvrait des yeux immenses.  
— La fierté de Lacheneur!... murmura-t-il. Un dévouement à conserver... Que me chantez-vous là?... D'où vous vient cet intérêt extraordinaire?  
Il s'interrompt, éclairé par un rapide souvenir.  
— J'y suis! s'écria-t-il; j'y suis!... Il a une jolie fille, ce Lacheneur...  
Martial sourit sans répondre.  
— Oni, jolie comme un cœur, poursuivait le duc, mais cent mille livres... jarnible!... c'est une somme, cela!... Enfin, si vous y tenez...  
C'est muni de cette autorisation que deux heures plus tard Martial se mit en route, armé d'un fusil qu'il avait trouvé dans une des salles du château, pour le cas où il ferait lever quelque lièvre.  
Le premier paysan qu'il rencontra lui indiqua le chemin de la mesure qu'habitait désormais M. Lacheneur...  
— Remontez la rivière, lui dit cet homme, et quand vous verrez un bois de sapins sur votre gauche, traversez-le...  
Martial traversait ce bois, quand il entendit un bruit de voix. Il s'approcha, reconnut Marie-Anne et Maurice d'Escorval, et obéissant à une inspiration de colère, il s'arrêta, laissant tomber lourdement à terre la crosse de son fusil.  
XI  
Aux heures décisives de la vie, quand l'avenir tout entier dépend d'une parole ou d'un geste, vingt inspirations contradictoires peuvent traverser l'esprit dans l'espace de temps que brille un éclair.  
A la brusque apparition du jeune marquis de Sairmense, la première idée de Maurice d'Escorval fut celle-ci :  
— Depuis combien de temps est-il là? Nous épiât-il, nous a-t-il écoutés, qu'a-t-il entendu?...  
Son premier mouvement fut de se précipiter sur cet ennemi, de le frapper au visage, de le contraindre à une lutte corps à corps.

rich arrivait, a été atteint par la locomotive et tué net.

**Grisons.** — Un triste accident vient de jeter dans le deuil une honorable famille de Zurich.

M. et Mme Parlato étaient en séjour à Davos pour la santé du premier. Ils étaient allés passer les fêtes du Nouvel-an en famille, à Zurich.

A leur retour, la cuisinière avait préparé des petits pois en conserve, plat dont Mme P. mangea une certaine quantité. Le soir, elle se sentit indisposée et se coucha de bonne heure. Se sentant plus mal, elle fit venir le docteur, qui crut d'abord à l'influenza, puis la fièvre persistant, il n'y comprit plus rien et fit appeler un, puis deux et trois de ses collègues. Ces derniers jours arrivait un professeur de Zurich, lequel constata un empoisonnement et déclara la malade perdue. En effet, Mme P. est morte la nuit dernière.

Quant à M. P., qui avait peu mangé de petits pois, son estomac en mauvais état les lui avait fait rejeter; il a ainsi échappé au triste sort de sa femme.

— On écrit de Samaden :  
« Le nommé Siméon Margadant, qui transportait du bois, est tombé à Ardez, du pont dans l'Inn. Il s'est débattu pendant un certain temps dans l'eau glacée, puis a disparu. »

— On écrit de Schiers au *Freie Rhätier* que, dans un lot de bois provenant du Schierser Tobel, entreposé dans un chantier de la localité, on peut voir sept tronçons de sapin de 18 pieds chacun, provenant d'une même plante. On estime que ce sapin mesurait avant sa chute de 130 à 140 pieds de hauteur et qu'il doit être âgé de trois siècles en tout cas.

**Tessin.** — La conférence tenue à Lugano entre les représentants des deux groupes catholiques tessinois, sous la présidence de M. Molo, a duré une partie de la journée de mercredi. Y assistaient, pour le groupe de la *Libertà*, MM. Respini et Cattori, pour le groupe conservateur MM. Lurati, Moroni et Blanchetti. Après une longue discussion, M. Respini a déclaré accepter le programme de Giubiasco.

**Valais.** — La route du Simplon est rendue à la circulation.

ÉTRANGER

**France.** — Les journaux français reproduisent une dépêche de St-Petersbourg annonçant que le voyage de M. Félix Faure en Russie aurait lieu en juillet prochain.

— Un curieux cas de léthargie vient de se produire dans la nuit de lundi à mardi à Toulon.

Une femme, Marie Selve, âgée de 70 ans, habitant une petite propriété dans la banlieue de Toulon, expirait après une longue et cruelle maladie. Le médecin qui la soignait, mandé aussitôt, procéda aux constatations d'usage. La déclaration de décès fut faite à la mairie et parut dans les journaux sous la rubrique « état-civil » et l'enterrement fut annoncé pour mercredi. Les parents, selon la coutume, procédèrent à la dernière toilette, un cierge fut allumé au pied du lit et on veilla le corps durant toute la journée de mardi et la nuit de mercredi. Or, mercredi matin,

ont vit soudain la morte se lever sur sa couche et demander à boire. On juge de la stupeur et de l'émoi des assistants.

La vieille femme interrogea ensuite sur le cierge allumé; on lui répondit que, le jour se levant à peine, on avait dû éclairer la maison. Naturellement, pour ne pas l'effrayer, on ne lui conta pas l'aventure.

L'administration des pompes funèbres avait envoyé son personnel sur les lieux pour prendre les dernières dispositions en vue des obsèques; mais le réveil de la morte a fait tout contremander et le corbillard s'en est retourné la bière vide.

— La Chambre reprend la discussion du projet sur les sucres. L'article concernant les sucres français transportés d'un port français à un autre port français est adopté.

A l'article 4 établissant un droit de raffinage et de fabrication, M. Siegfried défend un amendement tendant à remplacer ce droit par une augmentation de taxe sur les sucres indemnes. Cet amendement est regretté.

La Chambre adopte la taxe de raffinage de 4 fr., puis un droit de fabrication de 1 fr.

**Allemagne.** — Les journaux annoncent que le gouvernement allemand a l'intention d'envoyer une commission d'experts à Bombay, pour étudier sur place la peste bubonique.

Le professeur Koch qui se trouve actuellement au Cap, serait placé à la tête de cette commission.

**Portugal.** — Trois indigènes de Goa, venant de Bombay à Lisbonne, sont morts de la peste bubonique. Des mesures sanitaires rigoureuses sont prises à Goa et sur la côte du Mozambique.

**Turquie.** — Sur la demande des ambassadeurs des puissances européennes, le sultan a décidé la nomination d'une commission des finances et du contrôle du budget.

Cette commission sera composée de quatre membres : l'avocat suisse Louis Rambert, qui a accepté, un Belge que le sultan a prié le gouvernement de nommer, et deux musulmans qui seront prochainement désignés.

**Angleterre.** — Mardi, l'hôtel de la comtesse Delaware, à Londres, a été détruit par un incendie. Les progrès du feu ont été si prompts que la comtesse n'a eu que le temps de s'enfuir par une fenêtre, au moyen d'une corde formée par deux draps de lit; elle est tombée sur un matelas et ne s'est pas fait de mal. Une de ses femmes de chambre s'est précipitée du quatrième étage; elle a été transportée à l'hôpital mortellement blessée.

CANTON DE FRIBOURG

**Les batteries 3 et 4.** — Nous lisons dans le *Schweizer Handels-Courier* :

La vaillante artillerie vaudoise est arrivée en bon état à Thoune mercredi. L'avant-garde des deux batteries était déjà là à 1 1/2 heure. Elle était suivie de près par l'état-major du régiment, par les officiers qui accompagnaient la colonne, par M. le colonel Frey, chef du département militaire, et par M. le colonel du Moriez, attaché militaire de l'ambassade de France. A 3 1/2 heures précises ont débouché les

La pensée de Marie-Anne l'arrêta.  
Il entrevit les résultats possibles, probables même, d'une querelle née de pareilles circonstances. Une rixe, quelle qu'en fût l'issue, perdait de réputation cette jeune fille si pure. Martial parlerait et la campagne est impitoyable. Il vit cette femme tant aimée devenant, par son fait, la fable du pays, montrée au doigt... et il eut assez de puissance sur soi pour maîtriser sa colère.  
Tout cela ne dura pas la moitié d'une seconde.  
Il toucha légèrement le bord de son chapeau, et faisant un pas vers Martial :  
— Vous êtes étranger, monsieur, lui dit-il, d'une voix affreusement altérée, et vous cherchez sans doute votre chemin...  
L'expression trahissait ses sages intentions. Un « passez votre chemin » bien sec eût été moins blessant. Il oubliait que ce nom d'étranger était la plus sanglante injure qu'on jetait alors à la face des anciens émigrés revenus avec les armées alliées.  
Cependant le jeune marquis de Sairmense ne quitta pas sa pose insolentement nonchalante.  
Il toucha du bout du doigt la visière de sa casquette de chasse et répondit :  
— C'est vrai... je me suis égaré.  
Si troublée, si défaillante que fût Marie-Anne, elle comprenait bien que sa présence seule contenait la haine de ces deux jeunes gens. Leur attitude, la façon dont ils se mesuraient du regard ne pouvaient laisser l'ombre d'un doute. Si l'un restait ramassé sur lui-même, comme pour bondir en avant, l'autre serrait le double canon de son fusil, tout prêt à se défendre...  
Le silence de près d'une minute qui suivit fut menaçant comme ce calme profond qui précède l'orage... Martial à la fin le rompit :  
(A suivre)

deux batteries. Leur tenue mes étaient, autant qu'on voyant défiler, en bonne sa ment. Hommes, chevaux e verts d'un manteau blanc. le temps, la course de Zwei mètres) est tout à fait rema du Saanenland et du Simm a été accueillie très cordi enthousiasme par la popul Jeudi matin, le régiment d'école qui a duré jusqu'à eu lieu une inspection, pu La neige n'a pas cessé d Le régiment a dû partir zenburg et, dans la journée à Fribourg. La troupe sera logée à dont toutes les chambres Les sociétés militaires une cordiale réception.

**Testament.** — Mgr ché, a, par dispositions te Pour des messes ordin messes fondées à Ecuville gation de la Foi, 200 fr.; Enfance, 200 fr.; pour les tique, 200 fr.; au Denie aux Missions intérieures l'Œuvre antiesclavagiste. Saints, 100 fr.; pour les aux Sœurs de la providen l'Hôpital de la Providence Sœurs de l'Institut des 100 fr.; à l'église du Lo nium; à la Mense épisc Il a de plus laissé à s part aux biens provenant Plusieurs legs à ses autre Enfin, il a institué le S de ses biens particuliers Supérieur Vermot de l'

**Banque populair** établissement a fait, en 10,636 fr. 05. Le Conse d'allouer aux actions un ter 1,500 fr. au fonds de

**Décès.** — Une relig sial de Fribourg, Sœur A victime de la même mala Agathe et qui cloue sur religieuses du même éta

**Collège de Morat** avec regret la démission de français au collège de maître, qui sera regretté

GRU

**Fantasia.** — Les f nal, si nombreux dans r parfois de juger de la v de millions de lecteurs

**CERCLE DES ARTS**  
Mardi soir, 2 fé à 8 heures  
**Soirée fan**  
réservée à MM. les  
Les personnes in être accompagnées du Cercle.

**Mises pub**  
Jeudi 4 février p posé en vente aux enchère 10 heures du matin, sur Blanc, à Bulle, un bon ch 2 chars à pont, 2 traîneau soires, le tout taxé à bas Bulle, 30 janvier 1897.

**Crédit Gru**  
Les coupons de dividen sont payables dès ce jour soit par 25 fr. Bulle, le 30 janvier 189



sur sa couche et  
sueur et de l'émoi

suite sur le cerge  
se levant à peine,  
naturellement, pour  
l'aventure.

unèbres avait en-  
pour prendre les  
obsèques; mais le  
remander et le cor-  
de.

discussion du projet  
t les sucres fran-  
à un autre port

de raffinage et de  
amendement ten-  
augmentation de  
amendement est

raffinage de 4 fr.,  
r.

annoncent que le  
on d'envoyer une  
pour étudier sur

actuellement au  
commission.

de Goa, venant de  
e la peste buboni-  
reuses sont prises  
ue.

des ambassadeurs  
an a décidé la no-  
nances et du con-

de quatre mem-  
rt, qui a accepté,  
gouvernement de  
seront prochaine-

l de la comtesse  
par un incendie.  
mpts que la com-  
ir par une fenêtre,  
deux draps de lit;  
ne s'est pas fait de  
re s'est précipitée  
asportée à l'hôpital

BOURG

Nous lisons dans le  
est arrivée en bon  
garde des deux bat-  
Elle était suivie de  
t, par les officiers  
par M. le colonel  
aire, et par M. le  
ire de l'ambassade  
ont débouché les

obables même, d'une  
Une rixe, quelle qu'en  
jeune fille si pure,  
apitoiable. Il vit cette  
it, la fièvre du pays,  
naissance sur soi pour

seconde.  
chapeau, et faisant un  
dit-il, d'une voix af-  
ans doute votre che-

tentions. Un « passez  
blessant. Il oubliait  
anglante injure qu'on  
réservés revenus avec les

mense ne quitta pas  
e de sa casquette de

arie-Anne, elle com-  
enait la haine de ces  
on dont ils se mesu-  
l'ombre d'un doute.

omme pour bondir en  
de son fusil, tout prêt

i suivit fut menaçant  
'orage... Martial à la

(A suivre)

deux batteries. Leur tenue était parfaite et les hom-  
mes étaient, autant qu'on pouvait en juger en les  
voyant défilé, en bonne santé. Il neigeait passable-  
ment. Hommes, chevaux et matériel étaient recou-  
verts d'un manteau blanc. Etant donné la saison et  
le temps, la course de Zweisimmen à Thoun (42 kilo-  
mètres) est tout à fait remarquable. Dans sa traversée  
du Saanenland et du Simmenthal, l'artillerie vaudoise  
a été accueillie très cordialement et presque avec  
enthousiasme par la population.

Jeudi matin, le régiment a exécuté un grand tir  
d'école qui a duré jusqu'à 1 heure. L'après-midi a eu  
lieu une inspection, puis repos.

La neige n'a pas cessé de tomber.  
Le régiment a dû partir aujourd'hui pour Schwarzen-  
burg et, dans la journée de demain, il doit arriver  
à Fribourg.

La troupe sera logée à la caserne de la Planche  
dont toutes les chambres sont chauffées.

Les sociétés militaires de Fribourg lui préparent  
une cordiale réception.

**Testament.** — Mgr Bovet, chancelier de l'évê-  
ché, a, par dispositions testamentaires, donné :

Pour des messes ordinaires 300 fr.; pour quatre  
messes fondées à Ecuwillens, 500 fr.; pour la Propa-  
gation de la Foi, 200 fr.; pour l'Œuvre de la Sainte-  
Enfance, 200 fr.; pour les aspirants à l'état ecclésias-  
tique, 200 fr.; au Denier de Saint-Pierre, 200 fr.; à  
aux Missions intérieures de la Suisse, 200 fr.; à  
l'Œuvre antiesclavagiste, 100 fr.; pour les Lieux  
Saints, 100 fr.; pour les Ecoles d'Orient, 100 fr.; à  
aux Sœurs de la Providence à Fribourg, 100 fr.; à  
l'Hôpital de la Providence à Neuchâtel, 100 fr.; aux  
Sœurs de l'Institut des sourds-muets à Gruyères,  
100 fr.; à l'église du Locle, un calice et un harmo-  
nium; à la Mense épiscopale, différents titres.

Il a de plus laissé à ses plus proches parents sa  
part aux biens provenant de ses père et mère et fait  
plusieurs legs à ses autres parents et amis.

Enfin, il a institué le Séminaire diocésain héritier  
de ses biens particuliers non légués et chargé M. le  
Supérieur Vermot de l'exécution de son testament.

**Banque populaire de la Glâne.** — Cet  
établissement a fait, en 1896, un bénéfice net de  
10,636 fr. 05. Le Conseil d'administration propose  
d'allouer aux actions un dividende de 5 % et de por-  
ter 1,500 fr. au fonds de réserve.

**Décès.** — Une religieuse de l'hôpital bourgeoi-  
sial de Fribourg, Sœur Ebischer, vient de succomber  
victime de la même maladie qui a emporté la R<sup>de</sup> Sœur  
Agathe et qui cloue sur le lit de douleur trois autres  
religieuses du même établissement charitable.

**Collège de Morat.** — Le *Murtenbieter* annonce  
avec regret la démission de M. A. Grisel, professeur  
de français au collège de Morat. C'était un excellent  
maître, qui sera regretté de tous les pères de famille.

GRUYÈRE

**Fantasia.** — Les fidèles lecteurs du *Petit Jour-  
nal*, si nombreux dans notre pays, où l'on a tendance  
parfois de juger de la valeur d'une feuille au nombre  
de millions de lecteurs qu'elle s'attribue, pourront,

par la correspondance suivante, se rendre compte de  
la manière employée par ce journal pour se rendre  
intéressant :

« Berne, 27 janvier.

» Le premier régiment d'artillerie parti d'Aigle  
(Vaud) pour Thoun, en traversant le col des Mosses  
(1431 mètres), se trouve arrêté dans sa marche par  
suite des ouragans de neige terribles qui sévissent  
depuis trois jours en Suisse. Depuis deux jours, on  
est sans nouvelles. Grande anxiété dans la population  
de la Suisse française, où se recrutait le régiment,  
surtout à Genève, car on craint une catastrophe.

» On sait qu'il a dû passer la nuit du 23 au 24 jan-  
vier aux Mosses même, où il n'existe aucun abri. La  
batterie 3 est arrêtée à la Comballaz, à cinq kilomètres  
des Mosses.

» Les nouvelles des 21 et 22 annonçaient qu'aux  
Ormonts et au Château-d'Ex, la neige avait une  
hauteur de 3 mètres 50 et que le froid était de douze  
degrés centigrades.

» Cette traversée, qui rappelle celle du St-Bernard  
faite par Napoléon I<sup>er</sup>, devait, selon l'appréciation du  
chef de l'artillerie fédérale, le colonel Hebel, être  
faite en trois jours, et en voilà cinq de passés.

» La route du col des Mosses est un passage stra-  
tégique, reliant le bassin du Rhône à celui du Rhin.  
Eu été, il est très parcouru des étrangers, car il relie  
le lac Léman (Montreux) à Thoun par le Simmen-  
thal et la Gruyère.

» Les artilleurs de ce régiment sont de robustes  
gaillards âgés de vingt à vingt-deux ans. »  
On le voit, autant d'erreurs que de mots.

**Réflexions.** — Sous ce titre, nous lisons dans  
*l'Ami du peuple* :

« Un vénérable vieillard nous disait l'autre jour :

» De ma vie je n'ai entendu tirer les mortiers à

» Lessoc et à Neirivue en même temps qu'à Bulle

» pour fêter une victoire électorale. »

Qu'est-ce à dire ? simplement que le régime actuel

jouit partout d'une impopularité aisée à expliquer !

**Chute.** — Mercredi, un ouvrier mécanicien, occu-  
pé à réparer un plancher au moulin de Neirivue,  
perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de 4 mètres.  
Relevé sans connaissance, il ne tarda pourtant pas à  
se remettre un peu. A moins de complications, son  
état de santé est relativement satisfaisant.

**Un beau dimanche.** — La journée d'hier a  
paru être le premier prélude d'un joyeux printemps.  
Un soleil pur et la douceur de l'air attiraient tout le  
monde au dehors.

L'après-midi, Bulle n'était pas moins désert qu'aux  
grands et longs dimanches d'été. Les routes de Vua-  
dens, de Broc et d'Epagny se peuplaient de prome-  
neurs qu'à tout instant venait déranger quelque tra-  
neau bondé, filant sur la belle trace de neige.

La seule crainte qu'on éprouvait était celle de voir  
la correspondante de *la Gruyère* avoir trop tôt rai-  
son : avec deux jours semblables, la descente devant  
le Cheval-Blanc allait voir disparaître toute la neige  
qui demeure encore sur la chaussée. Mais calmons-  
nous, le ciel de ce matin se montre énigmatique de  
monotonie et qui sait si les flocons ont dit leur der-  
nier mot ?

CHRONIQUE AGRICOLE

**Blés et farines.** — Jusqu'à ces derniers jours, le temps  
chaud et humide a entretenu les craintes de la cul-  
ture au sujet de la future récolte. En Russie, ce sont,  
au contraire, les fortes gelées et le manque de neige  
qui font que les plaintes s'accroissent. Il en résulte  
que les blés de Russie continuent à arriver en hausse.  
A Marseille, où le marché est ferme, les offres se font  
pour les trois premiers mois à des prix variant entre  
20 et 21 fr. 50 franco Genève, suivant qualité.

Partout les détenteurs maintiennent fermement  
leurs prix, malgré la réserve des acheteurs.

VARIETES

**Délai de veuvage.** — Il est d'usage dans les dif-  
férentes législations de n'autoriser les veuves à un  
nouveau mariage qu'au bout d'un certain délai.

Le délai, en France, est de trois cents jours. C'est  
un peu prosaïque et mathématique. A Sumatra, l'on  
fait mieux.

Dans cette île, quand un homme marié meurt, on  
dresse devant la maison de sa femme un mât sur-  
monté d'une oriflamme. Et, tant que le vent n'a pas  
déchiré l'oriflamme, la veuve n'a pas le droit de con-  
voler en nouvelles noces.

Mais l'état de mariage est considéré comme si di-  
gne d'envie que l'on vend à Sumatra des étoffes spé-  
ciales, très légères, des gazes, de vraie toiles d'arai-  
gnées, dont se confectionnent les « drapeaux mor-  
tuaires ». Ainsi l'ingéniosité et la malice humaine  
corrompent-ils souvent, et bien ailleurs qu'en Océa-  
nie, « l'esprit des lois ».

La plus haute maison du monde est à New-York.  
On est en train de l'achever pour le compte d'une  
Société de câbles électriques.

Ce bâtiment, qui aura 21 étages, se terminera à  
ses deux extrémités par deux coupes sphériques,  
représentant les deux hémisphères terrestres et reli-  
ées entre elles par des câbles électriques, symbole de  
la Compagnie qu'abritera l'immeuble. Ces deux cou-  
poles sont à cent mètres de hauteur au-dessus du ni-  
veau de la rue.

Depuis les fondations jusqu'au faite, la charpente  
est composée d'immenses travées en fer cimentées;  
les murs des étages supérieurs en briques. Les esca-  
liers sont remplacés par six ascenseurs électriques.

Le prix total de l'immeuble, y compris l'aména-  
gement intérieur, dépasse 12 millions de dollars, soit  
60 millions de francs.

La possibilité, démontrée maintenant, d'élever  
d'aussi colossales bâtisses a eu un effet inattendu, la  
hausse des terrains, qui atteignent aujourd'hui des  
prix fabuleux à New-York, à Chicago et dans toutes  
les autres grandes cités américaines.

Pour la rédaction : LOUIS COURTHON.

Abonnements à LA GRUYÈRE :

SUISSE		ÉTRANGER	
1 an . . .	Fr. 4 50	1 an . . .	Fr. 9 —
6 mois . .	» 2 50	6 mois . .	» 5 —

CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS

Mardi soir, 2 février 1897,  
à 8 heures :

**Soirée familière**  
réservée à MM. les sociétaires.

Les personnes invitées doivent  
être accompagnées d'un membre  
du Cercle.

LA COMMISSION

Mises publiques.

Jeudi 4 février prochain, il sera ex-  
posé en vente aux enchères publiques, dès les  
10 heures du matin, sur la place du Cheval-  
Blanc, à Bulle, un bon cheval à deux mains,  
2 chars à pont, 2 traîneaux, harnais et acces-  
soires, le tout taxé à bas prix.

Bulle, 30 janvier 1897.

Office des faillites.

Crédit Gruyérien.

Les coupons de dividende pour 1896, N<sup>o</sup> 11,  
sont payables dès ce jour à raison de 5 %  
soit par 25 fr.

Bulle, le 30 janvier 1897.

La Direction.

Imprimerie de la Gruyère

Rue du Tir 131 — BULLE — Rue du Tir 131.

Cette imprimerie des mieux  
typographiques en tous genres,  
Journaux et brochures;  
Affiches, programmes, pro-  
spectus, cartes d'adresse, de  
visite, de convocation, etc.;  
Formulaires pour les admi-  
nistrations, le commerce, etc.;  
Têtes de lettres, factures,  
lettres d'avis, de faire-part et  
d'affaire, circulaires, etc.;



ouillées se charge de travaux  
tels que :

- Registres à souche, actions,  
tableaux, carnets, etc.;
- Statuts et règlements de  
sociétés, catalogues, etc.;
- Étiquettes volantes, toile,  
parchemin, gommées, etc.;
- Enveloppes avec raison so-  
ciale imprimée, depuis 4 fr.  
le mille.

IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS

Exécution prompte et soignée. — Prix des plus modérés.

LA GRUYÈRE étant un des journaux les plus répandus dans le district  
et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'in-  
sertion d'annonces qui y trouvent une grande publicité.

Choucroute de Berne,  
Mont-Dor

chez Alfred COSANDEY  
à la Fleur-de-Lis, Bulle.

A la même adresse, on offre à vendre un  
vase à vin, ovale, en bon état, de la con-  
tenance de 800 litres.

On demande

pour le 1<sup>er</sup> mars 1897 un jeune homme  
comme domestique, sachant bien soigner le  
bétail. Bons certificats sont exigés. S'adresser  
à M. Frédéric JEANRENAUD, à Môtiers (Neu-  
châtel).

ON DEMANDE

un bon fabricant de fromages, pour  
la montagne.  
Pour renseignements, s'adresser à Ch. Mo-  
REL, nég., à Bulle.

Demandez échantillons des meilleures  
Mittels de Berne  
à Walther Gygax, fabricant, Bleienbach.



Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstain & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

## Banque populaire de la Gruyère BULLE

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire sur le dimanche 7 février 1897, à 2 heures après midi, à la grande salle de l'hôtel des Alpes, à Bulle.

### TRACTANDA

- 1° Approbation des comptes et bilan de 1896;
- 2° Fixation du dividende pour 1896;
- 3° Nomination de deux administrateurs;
- 4° Nomination de trois vérificateurs des comptes de 1897;
- 5° Eventuellement revision des statuts;
- 6° Imprimé.

Les actions doivent être déposées aux guichets de la Banque même, jusqu'au 6 février, à 5 heures du soir, contre récépissé qui servira de carte d'entrée à l'assemblée. Bulle, le 26 janvier 1897.

(Sig.) Alex. ANDREY, notaire.

Le bilan et le compte de Profits et Pertes, ainsi que le projet des statuts révisés déposent dès ce jour au local de la Banque, où les actionnaires peuvent en prendre connaissance.

## Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

Produits alimentaires.

Pâtes qualités supérieures.

Gruaux d'avoine et d'orge.

Semoules de froment et de maïs.

Blés rouges et noirs pour volaille.

Bourre d'épeautre.

GROS & DÉTAIL  
Prix avantageux.

## CHANGEMENT DE DOMICILE

A partir du 12 décembre, mon commerce de

LIBRAIRIE - PAPETERIE

est transféré dans la maison de l'hoirie Catybite BARRAS, en face du Cheval-Blanc, à Bulle.

Grand choix de baguettes pour encadrement de tableaux.

CH. MOREL



## PAPETERIE — MAROQUINERIE

Grand choix de papeterie fine et ordinaire, carnets de poche en tous genres, portefeuilles, étuis à cigares, albums de timbres et photographies, etc., etc.

Articles d'école : Plumes, crayons, cahiers, ardoises, boîtes d'école, couleurs et de compas, Encre noire, violette, verte, rouge, à copier et pour documents, etc., etc.

Fournitures pour bureaux : Ephémères, agendas, registres, encriers, buvards, presses et livres à copier, cires à cacheter, enveloppes et papier posté en tous grandeurs et formats.

Divers : Notes et quittances imprimées, papier et cahiers de chant, musique et dessin. Etiquettes pour vins et liqueurs, envois, etc. Cartes à jouer, jeux de patience, lotos, dominos, etc. Porte-journaux.

Timbres en caoutchouc et métal, dateurs, numéroteurs, tampons inépuisables, porte-timbres, etc. Spécialité de cornets et sacs en papier. — Tabacs et cigares fins et ordinaires. Prix sans concurrence.

Amédée Tercier,

maison Peyraud, vis-à-vis du Cheval-Blanc, Bulle.

## Mises de bois.



Samedi 6 février 1897, la commune de Villarvolard exposera en vente, dans sa belle forêt du They, un grand nombre de numéros de beau bois de commerce.

Rendez-vous des miseurs à 9 heures, à l'auberge du Renard.

Villarvolard, le 25 janvier 1897.

Par ordre de

Le Secrétariat communal.

## Verrerie.

On trouve dès aujourd'hui, au magasin à côté des Alpes, Bulle, un grand assortiment de verrerie et cristallerie.

A. Corninboeuf, liquoriste.

Torche, à Vuadens, achète plancheaux, ches bois dur et li-teaux.

## Terrain à louer.

On demande à louer quelques poses de terrain à Bulle ou dans les environs. S'adresser à l'agence Haasenstain & Vogler, à Bulle.

## A VENDRE

une belle chaudière à fromage, en cuivre, de la contenance de 450 litres, ayant figuré à l'Exposition de Genève. S'adresser à M. SALM-NOSÉDA chaudronnier, au Locle.

## A louer :

En ville, une chambre meublée. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstain & Vogler, à Bulle.

## A louer :

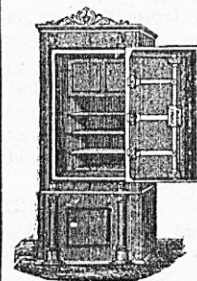
En ville, un bel appartement situé au soleil levant et jouissant d'une belle vue, composé de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstain & Vogler, à Bulle.

## On demande

un bon scieur bien expérimenté. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser à Henri ROSAT, entrepreneur, à Château-d'Éx.

## FARINES ET SONS

Maïs en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre. Spécialité de moultre pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique. Marchandise de première qualité. — Prix réduits. Jos. CROTTI, Bulle.



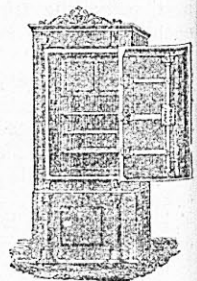
FABRIQUE

DE  
Coffres - forts

DE  
Ed. GOUGAIN

serrurier

FRIBOURG



Coffres-forts incrochetables, avec les serrures les plus perfectionnées, système « Protector », et rendus absolument incombustibles par l'emploi du Kieselguhr.

NOUVEAUTÉ



Plaque de sûreté

Pouvant s'appliquer à chaque tiroir, secrétaire, armoire, etc., et les rendant incrochetables. Cassettes élégantes, boîtes à bijoux en fer, de toutes dimensions, avec différents systèmes de serrures.

Serrurerie d'art et de bâtiment.  
TÉLÉPHONE

## SAVON APOLLO

est le meilleur de tous les savons.

Le savon APOLLO  
comme SAVON DE TOILETTE

L'analyse de la Chimie cantonale à Berne ayant constaté l'absence absolue d'alcali, c'est un véritable savon hygiénique, indispensable pour les enfants et pour les personnes ayant la peau fine et délicate.

Le savon APOLLO  
comme SAVON DE MÉNAGE

lave dans l'eau froide et dans l'eau chaude; il donne au linge une blancheur éblouissante et un parfum agréable.

Représentant pour la vente en gros : J. ANDRES, Fribourg.

## TANNERIE-CORROIRIE

F. MORARD

LE BRY

Cuir à semelles.  
Empoignes suisses et étrangères.  
Veau ciré, basane.  
Grand choix de TIGES en tous genres.  
Corderie, fils.

## CLOUTERIE

Articles pour corbonniers et selliers.  
Huiles et graisses.  
Prix les plus réduits.  
Achat de cuirs, peaux, écorces, suifs, etc.

Dépôt à Bulle :

Rue de Bouleyres.

Ouvert tous les jeudis.



BREVETÉ!!!

LE

Ciment Universel

de Plüss-Stauffer

est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en flacons de 65 cent. Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.



## SUCCÈS MERVEILLEUX!

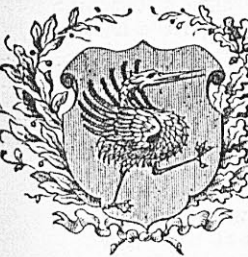
Le seul vrai SAVON aromatique au lait de lis

de BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich, est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.

En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.



Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50

6 mois, » 2 50

Étranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Bulle, le 5

BANQUE

Cette grosse question de peuple suisse sera appelée constituée depuis quelque temps quotidiennement réparti.

Le parti libéral fribourgeois l'attitude qu'il lui convient en circonstance.

Toutefois nous croyons que notre manière de faire les décisions du comité libéral, la déclaration suivante, que nous et industrielles romandes. Cette déclaration pourra être utilement à engager ses signataires.

DÉCL.

Dans une réunion du conseil de la Banque d'Etat, M. le président a prononcé textuellement l'avis suivant :

- » rivera-t il si la Banque...
- » Les chefs de l'opposition...
- » grouper sous la bannière...
- » majorité nécessaire?
- » à une banque mixte au...
- » aujourd'hui à la Banque...
- » tement de même à C...
- » grande partie des au...
- » samedi 23 janvier.) A...
- » 16 janvier, provoquée p...
- » Société suisse des voyag...

FEUILLETON

MONSIEUR

ÉMILE

— Les indications des p...

par leur netteté, reprit-il

heure que je cherche la ma...

— Ah !...

— Je lui suis envoyé

père.

— D'après ce qu'il savait,

sait de quelque réclamation

pages.

— Je pensais, fit-il, que

neur et M. de Sairmeuse a

li. l'abbé Midon...

Ceci fut dit du ton le

sonneilla pas. Il venait de

même, et il était de force

— Si ces relations, ce q...

sont jamais rompues, croy

aura pas de notre faute...

— Ce n'est pas ce qu'on

— Qui, on...?

— Tout le pay.

— Ah !... Et que dit-il?

— La vérité... Il est de

neur ne saurait oublier ni

Le jeune marquis de S...

grave.

— Vous êtes prompt à